Smurfit Kappa sorti d'affaire en Gironde

Écrit par Administrator Lundi, 13 Août 2012 16:19 - Mis à jour Mercredi, 26 Octobre 2016 12:53

BORDEAUX (MPE-Média) – La préfecture de la Gironde a validé un plan de la papeterie Smurfit Kappa à Biganos (sud-ouest de la France) visant à résorber une pollution accidentelle de quelques milliers de mètres cube d'un liquide noire issu d'une fuite, capté et stocké depuis dans un bassin de rétention proche d'Arcachon, a-t-on appris par une source locale.

Après examen préfectoral, trois des quatre propositions de mode et filière de traitement de cette substance qualifiée de « jus de cuisson du bois et de soude caustique » ont été retenues, a expliqué le secrétariat général de la préfecture à la presse.

Smurfit – Kappa utilisera des « stations mobiles de traitement physico-chimique » avant de retraiter le volume pollué retenu et de procéder à l'incinération de l'effluent isolé, qui sera réalisée par des entreprises spécialisées, a déclaré un cadre de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine (DREAL).

Près de 3.500 m3 d'une substance noire attendant d'être recyclée comme combustible s'étaient échappé au début juillet après rupture d'une cuve, une partie du produit s'étant alors déversée dans un ruisseau coulant dans la Leyre, un petit cours d'eau affluent du bassin d'Arcachon.

Une autre partie du liquide polluant est restée contenue dans un bassin de rétention d'une capacité de 80.000 m3, lagune à ciel ouvert située en sortie d'usine pour épuration ultérieure.

Une fois retraité, l'effluent devenu neutre sera ensuite rejeté dans l'océan, à l'entrée du bassin d'Arcachon, comme les autres eaux retraitées.

Des associations opposées à ces rejets ont déposé mardi devant le tribunal administratif de Bordeaux un recours contre l'arrêté préfectoral du 9 juillet autorisant ces rejets.

La Dreal a déclaré samedi dernier que « ce qui sera rejeté dans l'océan n'est rien de plus et rien de moins que le rejet habituel des eaux usées de cette usine, préalablement traitées », en réponse à des associations écologistes qui demandent l'interdiction de ces rejets.

Jo Gatsby

